

LA NUMÉRISATION

Informations pour la presse
Bucarest, 13.07.2021

- La Cour suprême : de la chemise à lamelles métalliques à l'intelligence artificielle

La Haute Cour de Cassation et de Justice veut être plus proche des citoyens et a entamé un vaste processus de numérisation au sein de l'institution. La transition du processus judiciaire vers l'environnement numérique a été initialement réalisée dans le contexte difficile de la pandémie de COVID-19, en mettant en place un système informatique qui permettait l'élaboration du dossier électronique et la communication électronique des actes de procédure.

Dans la deuxième étape de ce projet ambitieux entamé par cette stratégie de numérisation, on a l'intention de développer encore plus les deux applications et d'offrir aux citoyens de nouvelles facilités pour favoriser leur interaction avec la Cour Suprême, et d'alléger autant que possible le personnel des tribunaux des activités administratives, en augmentant de manière significative le temps qui peut être alloué aux activités juridictionnelles.

Grâce à la mise en œuvre de cette stratégie, les parties et leurs avocats pourront introduire les documents adressés à la juridiction directement dans le dossier électronique, en format numérique, avec la certitude d'une transmission instantanée au collège des juges. De même, les informations vitales ou urgentes sur les actes de procédure et les documents accessibles ou disponibles en ligne seront envoyées aux parties et à leurs avocats par SMS.

Les dossiers physiques seront réorganisés grâce à l'attribution de codes QR, en permettant de faciliter l'accès aux informations principales (lieu, chambre, formation de jugement, etc.) et aux documents (type d'action, numéro et date du document, numéro de dossier, etc.) pour une meilleure gestion, tenue de dossiers et archivage. En outre, la stratégie vise à créer les conditions nécessaires à la future transition vers l'archivage électronique des dossiers.

La transcription des enregistrements des auditions et même des déclarations faites lors des procès pourront être réalisées automatiquement par une application informatique basée sur l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique. Celle-ci convertira l'audio en texte avec une précision minimale de 90% et sera développée avec le soutien de la STS. Les greffiers bénéficieront ainsi d'un réel soutien pour la rédaction rapide des minutes des auditions, avec plus de précision et avec des informations accessibles plus rapidement.

L'utilisation des algorithmes d'intelligence artificielle assurera également l'anonymisation des arrêts de la Cour suprême, afin qu'elles puissent être mises à disposition dans les meilleurs délais, sous forme intégrale et gratuite, sur le site

de la HCCJ. Le moteur de recherche de la jurisprudence en ligne, intégré au ce site web, sera mis à jour pour faciliter l'identification et la systématisation de la jurisprudence de la Haute Cour par domaines ou questions de droit spécifiques, avec une recherche de références croisées vers des matériaux synthétiques élaborés par le nouveau département de recherche jurisprudentielle ou à partir du contenu des publications de la HCCJ.

Les audiences se dérouleront par vidéoconférence, de manière sécurisées et conforme. La Chambre criminelle est déjà en train de mettre en place un équipement sécurisé pour garantir le secret des délibérations, de la fin du procès jusqu'à la fin des attendus de l'arrêt, en tenant compte des nouvelles dispositions du Code de procédure pénale selon lesquelles l'arrêt dans son intégralité doit être mis à la disposition des parties au moment du prononcé.

La Haute Cour de Cassation et de Justice sera en mesure d'assurer un échange plus efficace d'informations juridiques avec toutes les cours d'appel au moyen d'un système central auquel toutes les autres autorités judiciaires seront interconnectées. Dans les cas urgents, il sera plus facile de transmettre les dossiers par voie électronique, les notifications émanant des juridictions interconnectées parviendront instantanément à la juridiction destinataire, les opérations effectuées par le personnel judiciaire dans le système informatique ECRIS seront plus faciles à réaliser.

Sur le plan administratif, la Haute Cour de Cassation et de Justice est déjà en train de mettre en œuvre un système de gestion des documents informatiques qui réduira l'utilisation du papier dans le flux de documents internes, de fournir des flux de travail administratifs rapides et sécurisés et de réduire le temps et les coûts des ressources matérielles.

Pour les citoyens et les praticiens du droit, ces changements technologiques vont assurer de plus en plus un libre accès à la justice, sans contraintes d'espace et de temps, et en même temps avec des coûts réduits, une résolution rapide des problèmes.

Les résultats se traduiront par une réduction des frais de déplacement vers les locaux de la Cour suprême pour les parties, leurs défenseurs et les autres personnes impliquées dans les affaires judiciaires, une réduction des coûts pour la citation et la communication des actes de procédure par les moyens traditionnels, une réduction du nombre d'incidents du procès causés par l'accomplissement défectueux de la procédure de citation, ainsi qu'une réduction du temps nécessaire pour télécharger des informations dans le dossier et, surtout, une réduction de la durée des procès.

A partir du 9 juillet 2021, un concept moderne et complexe, entièrement numérique, est déjà opérationnel à la Haute Cour afin d'améliorer la communication et l'accès aux documents institutionnels ou d'intérêt public tant aux juges et aux personnel interne qu'aux parties ou les citoyens. Concrètement, la Cour suprême dispose désormais d'une nouvelle identité visuelle et d'un nouveau site web (<https://www.iccj.ro/>), avec une plateforme de services

numériques tels que l'affichage du calendrier des audiences de la Cour ou l'accès aux archives électroniques de la jurisprudence, des audiences et des arrêts. Le nouveau site web permet une meilleure systématisation et diversification des informations fournies au public, est optimisé pour les ordinateurs et les portables, offre des facilités d'accès pour les personnes handicapées, contient des fonctionnalités d'intégration des réseaux sociaux et des facilités de live streaming pour différents événements d'intérêt public. Le nouveau site web vise également à développer les relations de la Haute Cour avec les médias et les citoyens, des sections spécifiques étant créées pour accroître la transparence de l'activité de la Cour suprême.

Un autre objectif sera également à garantir le caractère dynamique et évolutif du contenu publié sur le site web et de l'orienter vers les intérêts et les préoccupations des citoyens que la Haute Cour sert. L'intégration des algorithmes de Google Analytics nous permettra de savoir quels sont les domaines qui suscitent le plus d'intérêt et de donner la priorité au développement de contenus sur ces thèmes.

Une composante très importante de l'équipement et des systèmes informatiques nécessaires a été incluse, avec le soutien du gouvernement roumain, dans la forme de projet du PNRR, et pour la plupart des applications informatiques nécessaires, il est prévu de développer/personnaliser en partenariat, avec une réduction significative des coûts, avec d'autres tribunaux (la participation du Tribunal d'Arad et de la Cour d'appel de Galați reste essentielle, depuis la mise en œuvre du dossier électronique) ou établissements publics.

La stratégie tient compte de l'état actuel de la législation, mais aussi des tendances mondiales en matière de numérisation des services publics créant ainsi les conditions nécessaires à une mise en œuvre rapide de tout amendement de la loi afin d'encourager davantage la numérisation de la justice.

L'ensemble du processus de numérisation suit le règlement GDPR sur la protection des données personnelles par la mise en œuvre de mécanismes cryptographiques et la cybersécurité des systèmes informatiques est assurée techniquement et procéduralement par STS.

Le succès du processus de numérisation sera dû à la collaboration interinstitutionnelle, mais aussi au retour d'information des magistrats ayant une expérience internationale, des juges, des avocats, procureurs, journalistes, greffiers, informaticiens et, surtout, des citoyens, les utilisateurs du service public de la justice.

„Nous avons cherché à rendre l'activité de la Haute Cour de Cassation et de Justice plus efficace, afin qu'elle nécessite moins de ressources, de temps et de documents imprimés, mais surtout pour soutenir les juges et le personnel interne, ainsi que les citoyens qui s'adressent à nous. La solution identifiée se résume à un mot: la numérisation, mais y parvenir exige des actions complexes. C'est un grand engagement que nous avons pris, mais je crois que la numérisation est

essentielle dans la relation entre le citoyen, l'état et la justice. Nous avons déjà fait d'énormes progrès et nous avons réussi à transformer de nombreux documents en fichiers électroniques qui sont disponibles à la fois pour les juges, et pour les personnes impliquées dans l'acte de justice réalisé au sein de la Haute Cour de Cassation et de Justice. Ce n'est que le début d'un grand projet qui ouvre la voie au concept le plus abouti de transformation numérique de la justice. Jusqu'à présent, la gestion des documents était lourde, difficile à accéder et largement pilotée par les employés. Désormais, nous mettons en place des processus automatisés étape par étape, des informations à portée d'un clic, la sécurité et la transparence. Face à la surcharge de travail à laquelle nous sommes confrontés année après année, la numérisation est un enjeu vital pour la Haute Cour, à la fois du point de vue du personnel de la Cour Suprême, et surtout pour l'augmentation rapide et visible de la qualité du service public offert au citoyen". **Corina-Alina CORBU, Président de la Haute Cour de Cassation et de Justice (HCCJ).**

LE BUREAU D'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

- Le plan de numérisation de la Haute Cour de Cassation et de Justice